

Aménager les espaces publics en intégrant les « contraintes d'usage » : le recours aux enquêtes sociologiques et à la concertation sur les projets (1990-2008)

Contribution à une histoire du Grand Lyon

Résumé :

La politique d'aménagement des espaces publics conduite par le Grand Lyon depuis le début des années 1990 repose notamment sur une exceptionnelle attention portée aux usages de l'espace, ainsi qu'aux dimensions sociales, culturelles et patrimoniales des lieux et des quartiers considérés. Les « contraintes d'usage » sont repérées et intégrées dans la programmation au même titre que les contraintes techniques, au travers d'enquêtes sociologiques et de procédures de concertation qui alimentent en continu les processus de conception. Cette pratique est le fruit d'une histoire, dont on retrace ici les grandes lignes.

Sommaire :



Mai 2008
Catherine Foret

40 ans du Grand Lyon : un récit à partager

Après avoir créé une communauté de moyens il y a 40 ans de cela, sous l'impulsion de l'État, le Grand Lyon constitue aujourd'hui une communauté de projets autonome, reconnue pour son efficacité dans la gestion d'un territoire qui regroupe 57 communes et plus de 1,3 millions d'habitants. Mais l'histoire ne s'arrête jamais : cette collectivité reste en devenir et l'enjeu est désormais de constituer une véritable **communauté de destin**, inscrite dans le grand bassin de vie de l'agglomération, à savoir le territoire qui, de Saint-Etienne à Ambérieu, de Vienne à Villefranche-sur-Saône, regroupe plus de 2 millions d'habitants. 2 millions d'habitants rapprochés par les réalités de la vie quotidienne, mais aussi par la nécessité de former une masse critique capable de maintenir la capacité d'innovation et le rang du Grand Lyon dans le contexte de la concurrence internationale du 21e siècle. Pour y parvenir, il s'agit non seulement de partager collectivement des projets, mais aussi de se doter de racines communes.

C'est pour nourrir cette ambition que la Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon a engagé, en lien avec le Service des archives et le Service de la communication interne, un travail de fond visant à écrire une première histoire de l'institution. L'idée est de rassembler et d'organiser les nombreux éléments de cette histoire qui existent déjà de manière éparse, afin de les rendre appréhendables par un large public à travers une **mise en récit**.

À partir des documents d'archives disponibles dans et hors de l'institution (débats et délibérations de l'assemblée communautaires, journaux internes, archives de la presse locale et nationale, dossiers techniques produits par les différents services, fonds photographiques et filmographiques …) ; de thèses et travaux d'étudiants sur l'histoire urbanistique ou politique de l'institution ; et enfin de recueils de témoignages rendant compte de la mémoire encore vivante du Grand Lyon (interviews d'agents et de retraités de la Communauté urbaine, d'élus ou ex-élus, de professionnels ayant travaillé sur les grands projets d'agglomération), une **chronologie générale** des mandatures, des réalisations et des évènements marquants a été établie. Des **axes thématiques** ont été définis, qui sont autant de fils conducteurs pour analyser le passé et ouvrir sur l'avenir.

Ont ainsi été repérés :

- des **questions** et des **points de fragilité** dans cette histoire : une certaine lourdeur administrative, une complexité des rouages internes et des processus de décision ; une difficile lisibilité de l'institution et de ses champs d'intervention pour les citoyens et les partenaires de la Communauté urbaine ;
- des **permanences** heureuses : la culture du pragmatisme et de l'expérimentation ; une forte propension à l'innovation technique, en même temps qu'à l'adaptation ingénieuse de techniques venues d'ailleurs ; une capacité à porter de grands projets et à agir malgré le risque ; le sens de la conciliation, qui permet de dépasser les conflits entre intérêts politiques, territoriaux et institutionnels ; la continuité des politiques publiques, condition pour agir sur le long terme ;
- des **dynamiques de changement** : d'une appréhension mécaniste et technicienne de l'urbain à une approche plus sensible, prenant en compte la complexité, notamment au travers de la concertation avec la population ; de la tutelle de l'État à l'affirmation d'un pouvoir d'agglomération autonome ; l'extension des compétences et l'affirmation de nouvelles vocations de la Communauté urbaine au fil des ans ; « l'internationalisations » du Grand Lyon…

Ces permanences et dynamiques de changement, qui peuvent être considérées comme fondatrices d'un projet et d'une vision du futur, se manifestent de mille manières dans les moments-clefs de l'histoire de l'institution, et plus généralement de l'agglomération. La présente note éclaire l'une de ces étapes. Articulée à de nombreux autres textes, elle est l'un des éléments qui doivent permettre de constituer la trame de ce grand récit à partager…

Abondamment saluée par les professionnels de l'urbanisme et la presse spécialisée, en France comme à l'étranger, la politique d'aménagement des espaces publics conduite par la Communauté urbaine de Lyon depuis près de vingt ans repose entre autres sur une attention exceptionnelle accordée aux usages de l'espace, aux dimensions sociales, culturelles et patrimoniales des lieux et des quartiers considérés. Entamée en 1989 avec le « Plan Presqu'île »[1], poursuivie avec assiduité sur les différents quartiers de Lyon, les grands ensembles et les centres des communes périphériques, et enfin sur les grands « espaces de flux » que représentent les lignes de tramway, ou plus récemment, les quais du Rhône, cette politique s'est en effet appuyée depuis l'origine sur **l'intégration de connaissances issues des sciences humaines**, ainsi que sur la **concertation** avec les riverains et les usagers des espaces considérés.

1. La programmation, clef de la qualité des aménagements

Conduites sous la responsabilité d'un service spécialisé du Grand Lyon (le Service Espace Public), les centaines d'opérations d'aménagement qui ont jalonné cette politique se caractérisent par des échelles et des contextes urbains très différents les uns des autres ; elles ont mobilisé une grande diversité de concepteurs — architectes, paysagistes, designers, éclairagistes… Mais elles se sont toutes vues appliquer **une même méthode d'intervention**, qui n'a finalement guère varié au fil du temps, même si elle s'est enrichie des savoirs acquis sur chaque opération. Mise au point au début des années 90, cette méthode repose en premier lieu sur une **maîtrise d'ouvrage forte** qui, en désignant un chef de projet par opération, s'est donné les moyens de fournir un cadre cohérent à la multiplicité des acteurs qui contribuent à produire l'espace public : élus du Grand Lyon et des différentes communes membres, services de l'État, services techniques municipaux ou communautaires (espaces verts, déplacements, éclairage, police, eau, assainissement, voirie, nettoiement…), concessionnaires de réseaux (EDF, France Telecom…), habitants et usagers de la ville.

Revendiquant le **pragmatisme** et **l'expérimentation** comme modes d'accroissement des savoirs *(« inventer en marchant », « mener de front actions et réflexions », « tirer les leçons de l'expérience »…),* la « méthode lyonnaise » se caractérise en second lieu par le soin apporté à la programmation, phase préalable aux projets. L'intervention des concepteurs extérieurs est ainsi soigneusement préparée par la maîtrise d'ouvrage interne (en l'occurrence le Service Espace Public et les élus concernés), qui fournit des dossiers de consultation et des cahiers des charges très riches sur les espaces considérés. C'est au niveau de cette phase de programmation que **les contraintes sociales et culturelles** relatives à chaque espace sont repérées et précisées, au même titre que les contraintes techniques (stationnement, circulation, réseaux…), d'entretien ou de maintenance des espaces à aménager. Enfin, la concertation sur les projets est systématiquement prônée par la maîtrise d'ouvrage, qui prend en charge l'animation de cette concertation, aux côtés des concepteurs. Autant d'éléments qui participent des « enjeux qualité » de la démarche revendiquée par la collectivité, comme le précise le texte ci-dessous[2].

---

[1] Nom donné à l'ensemble des interventions fonctionnelles et urbanistiques sur l'hypercentre de Lyon, de 1989 à 1995. Voir à ce sujet : *La construction de l'espace public : le cas de Lyon,* Christophe Bétin, in : Géocarrefour vol 76, 1/2001.

[2] Voir Figure 1. Extrait de l'appel d'offres de consultation de bureaux d'études sociologiques : aménagement de la dalle Leynaud, Lyon 1er arrondissement. Document de travail, Service des espaces publics du Grand Lyon, 13 mars 2002.

Cette qualité de programmation, et le fait que celle-ci intègre des questions d'ordre social et culturel, est l'une des clefs souvent soulignée par les observateurs extérieurs qui louent la démarche lyonnaise. Elle est le fruit d'une histoire, qui mérite d'être retracée, tant elle apparaît aujourd'hui encore comme atypique dans le contexte des politiques urbaines nationales.

Rappel des enjeux « qualité » de la démarche « Espaces publics » du Grand Lyon

Dans le cadre de sa politique d'espaces publics, la Communauté Urbaine promeut une approche intégrée de la programmation et de l'aménagement des lieux de la ville sur lesquels elle intervient. Au-delà des qualités formelles, fonctionnelles et techniques des aménagements, elle cherche à réaliser des espaces publics originaux, clairement identifiés, pleinement intégrés à la ville et qui participent à la dynamique sociale de l'agglomération.

Cette approche repose, entre autres, sur un volet « sciences humaines » qui se traduit par une enquête de terrain. L'enquête permet d'incorporer dans le programme de chaque opération des objectifs fondés sur les besoins, les attentes, les représentations des publics concernés, prenant en compte les pratiques constituées et l'environnement social et urbain du site. Cette approche sociale de l'aménagement place au centre de la démarche de programmation, les habitants, usagers et citadins, mais aussi les acteurs économiques et intervenants locaux, qui seront collectivement les bénéficiaires finaux des aménagements réalisés. Elle permet d'aider la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre à développer des dispositifs de concertation et de participation mieux adaptés aux publics, au contexte et aux différentes phases du projet.

Du point de vue de la méthode, la Communauté Urbaine s'attache à capitaliser les savoir-faire de programmation et à évaluer, de façon pragmatique, chaque réalisation, en fonction du vécu des espaces aménagés, des volontés initiales et des objectifs intermédiaires retenus. Cette démarche exigeante induit donc de prévoir, dès la phase de programmation, les conditions de mise en place d'un dispositif d'évaluation et de penser l'association à sa mise en œuvre des habitants, usagers, citoyens, dans leur diversité.

Figure 1 : Extrait d'un appel d'offres de consultation de bureaux d'études sociologiques.

Service Espace Public du Grand Lyon, mars 2002

2. Les Minguettes, creuset de la réflexion sur la « valeur d'usage » des espaces publics

C'est sans conteste parce qu'elle est née en lien avec la « crise des banlieues » et les politiques publiques qui en ont découlé, dans les années 80, que la démarche lyonnaise d'aménagement des espaces publics a à ce point prêté attention aux **enjeux sociaux de la conception urbaine**. Les personnages-clefs qui l'ont initiée se sont en effet rencontrés sur le terrain des Minguettes, à Vénissieux, peu après les premiers « rodéos » qui, secouant le pays tout entier, ont marqué le début de deux décennies d'émeutes et d'interventions sociales et urbanistiques en faveur des « grands ensembles ». Un élu communautaire, Henry Chabert et un chef de projet, Jean-Pierre Charbonneau (auparavant conseiller artistique de la Ville de Rennes, ville pionnière en France pour l'intervention d'artistes dans l'espace public) travaillent à l'époque sur la requalification des espaces extérieurs du quartier de La Darnaise. Déjà conscients de l'importance de ces espaces où se jouent en partie la vie sociale et l'image des quartiers, ils interviennent alors, comme l'explique aujourd'hui Jean-Pierre Charbonneau, *« de manière très empirique »,* en s'appuyant sur le travail de concepteurs — paysagistes, architectes, artistes :

« J'ai commencé aux Minguettes avec Chabert. C'est là qu'on a commencé de travailler — sur les espaces publics de La Darnaise notamment. Nous avons fait venir Alexandre Chemetov, suite à un concours, et nous avons lancé un processus de revalorisation des espaces publics. Je travaillais là-dessus auparavant à Rennes, et j'avais monté beaucoup d'opérations d'aménagement d'espaces publics, en collaboration avec des architectes et des artistes. J'ai une formation d'ingénieur arts et métiers et une formation artistique.(…) Mais on travaillait de manière empirique, en disant : l'espace public, c'est intéressant, c'est un lieu de représentation… C'était l'époque où les villes nouvelles avaient beaucoup travaillé l'espace public…, dans les années 70. »[3]

Le courant passe entre les deux hommes, à tel point qu'Henry Chabert appellera Jean-Pierre Charbonneau comme conseiller technique, lorsqu'en 1989, il sera élu vice-président de la Communauté urbaine en même temps qu'adjoint de la Ville de Lyon, dans l'équipe de Michel Noir. En charge de l'urbanisme, l'élu entreprend avec son conseiller de lancer une politique ambitieuse en faveur des espaces publics à l'échelle de l'agglomération[4]. Le passage des deux hommes par la case « banlieues » n'est certainement pas étranger à la naissance de cette politique : ils ont tous deux une conscience claire des risques de « dislocation » de la société locale induits par un urbanisme qui a repoussé à la marge les populations les plus modestes. Et le nouveau Maire de Lyon et Président de la Communauté Urbaine est lui aussi sensible à cette question, comme le rappelle aujourd'hui Jean-Pierre Charbonneau :

« Michel Noir (…) avait été très impliqué dans le 9ème arrondissement, à La Duchère ; avant d'être Maire, il était Député de Lyon, donc il savait de quoi il parlait. Quand il a été Maire, il a très fortement défendu une politique en direction des banlieues, et on a mis autant d'argent et d'énergie dans les banlieues qu'on a en a mis sur le reste du territoire. »[5]

Le conseiller technique d'Henry Chabert a toujours insisté sur ce point. Interrogé en 1995 par la revue *Diagonal*, il expliquait ainsi combien l'expérience acquise dans les années 80 sur le terrain des banlieues avait été utile dans le travail ultérieur sur la méthodologie d'aménagement des espaces publics de l'agglomération :

« *Nous avons beaucoup appris en travaillant sur les quartiers d'habitat social, là où la valeur d'usage est la plus forte* »[6].

La valeur d'usage…, autrement dit la « qualité » — sociale, culturelle, symbolique — apportée aux espaces par l'accumulation des pratiques de ceux qui les fréquentent.

3. Instrumentaliser les savoirs et « cumuler les points de vue »

Ce qui s'est appris, dans le cadre de ce que l'on appelait alors la Politique de « Développement Social des Quartiers » (DSQ), c'est notamment la façon de tirer parti des connaissances disponibles sur un territoire :

« Quand je suis arrivé aux Minguettes, que j'ai vu la somme des études (déjà réalisées), j'étais intéressé…, et en même temps, ça m'a effrayé complètement », se souvient Jean-Pierre Charbonneau*. « Tout ça pour quoi ? Il y en a si peu qui sont utilisées… (…). Depuis, j'ai appris que dans notre métier, certes (…) on avait besoin des sociologues,*

---

[3] Entretien avec Catherine Foret, 20 novembre 2006.
[4] Sur le lancement de cette politique, voir la note : *« La création d'un service « Espace Public » au sein de la communauté urbaine de Lyon (1990) : une initiative pionnière en France »,* Catherine Foret, 2008, www.millenaire3.com
[5] Entretien du 20 novembre 2006.
[6] *Diagonal,* revue bimestrielle des équipes d'urbanisme, n° 112, avril 1995

> *mais qu'il fallait leur poser des questions précises. Comme quand on passe une commande à un architecte : on lui donne un programme, on lui dit « voilà ce qu'on voudrait », et après on discute avec lui ; quand on travaille avec des sociologues ou des chercheurs, nous devons de même poser des questions précises, dans un cadre précis. Du coup on instrumentalise, ce qui veut dire que le résultat, on l'utilisera. Après, chacun est libre de faire sa recherche en tant que chercheur…, mais nous on a besoin de choses…, et si on n'instrumentalise pas, les études continuent à remplir les placards. »*[7]

Huit ans après les premières émeutes des Minguettes (et deux ans avant celles de Vaulx-en-Velin), les élus de Lyon et du Grand Lyon vont donc lancer une politique qui, à l'image de ce qui s'est déjà fait à Barcelone, ambitionne de renforcer la *« solidarité d'agglomération »* par l'aménagement des espaces publics — espaces considérés comme susceptibles de faire lien entre les territoires et les populations de la cinquantaine de communes qui composent la Communauté urbaine.

Jean-Pierre Charbonneau, installé en tant que consultant indépendant, va jouer un rôle très important dans cette dynamique, en même temps qu'il acquiert un statut de spécialiste de l'espace public à l'échelle nationale et bientôt internationale[8]. Missionné pour assister la Communauté urbaine et ses services dans la mise en œuvre de cette politique, il va enchaîner les missions d'études, de conseil, de formation des personnels et des partenaires de la Communauté urbaine. Il sera étroitement associé à la création du Service Espace Public de la Communauté urbaine et participera aux différents groupes de travail et jurys organisés dans les années 90 sur les multiples opérations lancées dans l'agglomération. Et il poursuivra ses missions bien au-delà du mandat d'Henry Chabert, sous les présidences successives de Raymond Barre, puis de Gérard Collomb, exerçant des fonctions de conseil jusqu'à aujourd'hui, pour la Ville de Lyon ou le Grand Lyon.

Au fil de toutes ces années, il va plaider sans relâche pour que soient prises en compte dans les projets d'aménagement les multiples dimensions qui permettent d'approcher le fonctionnement des lieux et des territoires urbains.

> *« Pour avoir une politique sur un territoire, il faut le connaître, y compris quand c'est son propre territoire. Et pour cela, on a besoin d'en approcher la connaissance. (…) Il faut savoir : l'habitat c'est quoi, les déplacements c'est quoi, le paysage c'est quoi, l'histoire c'est quoi, la culture, les forces vives, les difficultés, les atouts… Pour mieux agir, il faut mieux connaître. (…) En fait, je crois assez au fait qu'on ne décrit pas de manière scientifique une question, mais qu'on l'aborde par une cumulation de points de vue : le point de vue technique, le point de vue sociologique, le point de vue politique, culturel… et tout cela dessine une certaine forme de réalité, qui n'a pas l'ambition d'être objective, mais sur laquelle on s'appuie pour transformer un lieu. »*[9]

En lien avec Bruno Voisin, sociologue à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise[10] et avec Pierre Suchet, responsable du *Service Développement Social Urbain* du Grand Lyon[11], Jean-Pierre Charbonneau va porter auprès des élus cette idée selon laquelle on ne peut pas aménager la ville sans prendre en compte la complexité de ses usages, les tensions sociales dont elle est le théâtre et plus généralement ce qui fait la *« culture des lieux ».*

---

[7] Entretien du 20 novembre 2006.
[8] Il intervient aujourd'hui pour les villes de Saint-Etienne, Saint-Denis, La Courneuve, Copenhague…, ainsi que sur des programmes de coopération entre la France, l'Amérique latine et les Caraïbes…
[9] Entretien du 20 novembre 2006.
[10] Qui travailla lui aussi à Vénissieux au début des années 80, en tant que chargé d'opération du « Dossier d'agglomération des Minguettes », puis responsable d'une équipe opérationnelle.
[11]Qui avait été auparavant chef de projet de la Politique de la Ville à Vaulx-en-Velin.

~~4.~~ Une monographie qui tombe à point : la Rue de la République à la loupe

Avoir recours aux sciences humaines et aux approches sensibles des lieux dans un processus d'aménagement : voilà qui semble une bonne idée. Mais comment faire reconnaître ces dimensions « immatérielles » de l'espace public, dans des mondes professionnels — ceux qui s'occupent de voirie, d'aménagement, d'urbanisme — plutôt dominés par la culture technique ? Au début des années 90, **des travaux de sociologie et d'anthropologie urbaine** développés à l'Université Lyon 2 vont tomber à point nommé pour aider le conseiller d'Henry Chabert à faire passer ses idées[12]. Parmi ces travaux, largement motivés eux-aussi par les événements des Minguettes, figure notamment une recherche sur le fonctionnement social et symbolique de la Rue de la République, principale artère piétonne de l'hyper-centre lyonnais. En 1990, alors que de grands débats ont lieu entre la nouvelle municipalité, les commerçants et les associations de riverains à propos du *Plan Presqu'île* et du réaménagement de cette rue après le creusement du métro (faut-il ou non remettre en cause son caractère piéton, sachant que les commerçants et riverains se plaignent de « l'envahissement » de cet espace de centre-ville par les jeunes des banlieues ?), la publication d'un petit ouvrage issu de cette recherche[13] va avoir un certain retentissement dans les milieux locaux et nationaux de l'urbanisme. Analysant très précisément les usages de la rue par les différents groupes sociaux qui l'investissent ou qui s'y croisent, l'ouvrage met en évidence l'importance de ce genre d'espace public dans la ville ; souligne **la multiplicité des fonctions et des usages** dont il est le support ; le rôle *« d'apprentissage de l'urbanité »* qu'il joue auprès des jeunes ; la **coprésence** qu'il assure entre des publics que la ville sépare par ailleurs ; insiste sur les enjeux de désenclavement des banlieues et de **cohésion urbaine** auxquels il répond en partie.

Ces analyses vont trouver un écho favorable auprès des professionnels et élus locaux qui ont entrepris de réfléchir à l'aménagement des espaces publics de l'agglomération. Jean-Pierre Charbonneau raconte ainsi le cheminement de ce travail au sein de l'appareil de décision local :

> *« Cette étude sur la Rue de la République, qui est souvent citée, nous a fait faire un pas décisif, en nous montrant l'importance de l'approche sociologique pour décrypter ce qui était en question. Je l'ai souvent citée, parce qu'en fait, elle a fait prendre une décision par les élus sur l'aménagement de la Rue de la République — avec l'assistance des techniciens et de moi-même — qui était de garder le fonctionnement de la rue telle qu'elle était, comme lieu de métissage et d'accueil de tous les citadins, aussi bien de Lyon que des banlieues. (…) Il y a donc eu une décision politique qui s'est appuyée sur cette étude. Je l'affirme comme ça, je l'ai écrit à plusieurs reprises. (…) J'ai eu connaissance du bouquin…, c'était au moment où l'on était en train de construire le programme sur la Rue de la République ; et donc, je l'ai diffusé, notamment auprès d'Henry Chabert, qui a été convaincu…, enfin nous avons tous été convaincus qu'il fallait garder ce rôle à la rue. On ne pouvait pas d'un côté avoir une politique très importante en direction des banlieues, ce qui était le cas et est toujours le cas, et d'un autre côté ne pas entendre ce qui était écrit dans cette étude. (…) Je l'ai citée des centaines de fois, j'ai fait pas mal de conférences. A chaque fois que je cite la Rue de la République ou la dimension sociale, je rappelle que l'aménagement de la Rue de la République est né d'une décision, elle même née d'une étude sociologique qui montrait que la Rue de la*

---

[12] Sur l'école lyonnaise de sociologie urbaine qui s'est développée à cette époque, en lien avec les professionnels de l'urbanisme, voir la note : *« La création d'un service « Espace Public » au sein de la communauté urbaine de Lyon (1990) : une initiative pionnière en France »,* Catherine Foret, 2008, www.millenaire3.com

[13] Intitulée : *« En passant par le centre : la Rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public »*, Pascale Bavoux, Catherine Foret, Editions du Cerfise,1990.

République était le lieu de socialisation des jeunes des banlieues. C'était donc un endroit où les jeunes de banlieues et les gens du centre se voyaient, se touchaient, etc. De ce fait, au lieu de répondre à une demande qui était celle des élus d'avant 1989 — remettre les bus et les voitures dans la rue pour retrouver l'avenue commerçante du début du XXème siècle —, il a été décidé de garder exactement le même type de lieu, le même type d'usages, de faire un grand plateau qui accepterait tout le monde… »[14]

5. « Espaces d'agglomération », « espaces de proximité » : des paradoxes non résolus

C'est sans nul doute parce que cette recherche arrivait au cœur d'une phase intense de négociation sur les grands enjeux d'aménagement de la Presqu'île, avec les représentants des activités commerciales et les associations de résidents, qu'elle a eu un tel impact. Elle fournissait en effet des éléments de réflexion qui, en insistant sur **les enjeux sociaux et symboliques de l'espace public** en milieu urbain, allaient fournir aux élus et aux techniciens des arguments pour traiter certains conflits mis en évidence lors de cette négociation — et finalement pour trancher. On peut le mesurer à la lecture des deux documents réalisés par l'Agence d'urbanisme, qui ont jalonné cette phase de consultation des acteurs locaux : le premier, paru en mars 1990[15], qui posait *« les éléments du débat »* : Pour on contre la voiture ? Quel type de stationnement dans la Presqu'île ? Quelle desserte par les transports en commun ? Quelle place pour les commerces de proximité ? Quelles liaisons entre les différents espaces (places, rues squares…) ? Quelle place pour les touristes, pour les personnes âgées, pour les enfants ?... Et le second[16], qui, un an plus tard, au terme d'une phase de concertation qualifiée de *« passionnée »*, jalonnée de plusieurs études techniques, d'une exposition[17], de multiples réunions, d'une synthèse des avis émis par les associations, traçait les grandes lignes du plan adopté, en insistant notamment sur la nécessité de préserver *« la diversité des usages qui constituent une richesse fondamentale »* du centre Presqu'île. Ce qui avait avancé entretemps, c'est l'idée que ce centre devait être conçu comme un véritable **centre d'agglomération** — ouvert, donc, à des populations dont les « usages » étaient jusqu'alors considérés comme indésirables : les jeunes des banlieues. Ce dont témoigne à mots couverts un discours de Michel Noir cité par *Côté Cour Côté Jardin, Le magazine du personnel de la Communauté urbaine de Lyon,* en mars 1993, lorsque le Plan Presqu'île commence à se concrétiser :

« La Presqu'île, plus souvent appelée « Le Centre », a su rester un lieu où se côtoient ceux qui y habitent, ceux qui y travaillent et ceux qui viennent s'y distraire. (…) Le Plan Presqu'île vise à accroître l'accessibilité du centre par une politique globale des déplacements urbains (extension de l'offre TCL et création de parkings) et à augmenter son attractivité par une politique de requalification (améliorer la qualité et le confort des espaces publics). Le Plan Presqu'île est ainsi le point de départ de la mise en œuvre d'une nouvelle politique urbaine généralisable à l'ensemble de l'agglomération ».

Avec le recul, on peut pourtant analyser ce qui s'est passé de manière plus critique, comme l'a fait en 2001 Christophe Bétin, chercheur à l'ENTPE[18]. Selon cet auteur, s'il

---

[14] Entretien du 20 novembre 2006.

[15] *Quel projet pour le Centre Presqu'île ? Eléments de débat*, Agence d'urbanisme, Communauté urbaine de Lyon, Ville de Lyon, mars 1990

[16] *Le plan du centre Presqu'île de l'agglomération lyonnaise,* Agence d'urbanisme, Communauté urbaine de Lyon, Ville de Lyon, mars 1991

[17] *Quel projet pour le Centre Presqu'île ?*, exposition du 23 avril au 23 mai 1990 à la Maison de Lyon, 3000 visiteurs, 500 réponses au questionnaire remis à l'entrée.

[18] Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat. Voir à ce sujet Christophe Bétin : « *La construction de l'espace public : le cas de Lyon* », op.cité.

est bien apparu en 1990 qu'à travers l'aménagement des espaces publics de la Presqu'île*, « il ne s'agissait pas tant de réguler des usages fonctionnels de l'espace que des usages socio-spatiaux et socio-économiques de groupes sociaux différents »* (la question étant : *« comment gérer dans l'espace de centralité des groupes sociaux différentes ou issus de territoires différents »* ?), la réponse politique adoptée n'a pas conduit à aménager partout des *« espaces communs à tous »*. Dès cette époque est en effet née l'idée qu'il y aurait ***« des espaces d'agglomération »*** et ***« des espaces de proximité »,*** autrement dit, selon Christophe Bétin, *« des espaces pour tous et d'autres qui le sont moins »* — les uns et les autres se distinguant parfois davantage par la puissance de certains groupes de pression (riverains, commerçants…) que par l'analyse des usages, de l'histoire et de la géographie spécifiques des lieux. Ainsi allait-on préserver, au cœur même de la Presqu'île, des espaces plus *« intimes »*, dans lesquels une partie de la population pourrait retrouver les plaisirs de *« l'entre-soi ». Côté Cour Côté Jardin*, qui présente le Plan Presqu'île en mars 1993, distingue ainsi la Rue de la République, *« la rue la plus populaire de Lyon »* ou la place des Terreaux, *« qui joue un rôle de carrefour politique, civique, économique et culturel »*, symbolisant *« l'âme de Lyon »,* de la place de la Bourse, où sera réalisé *« un espace paysager de détente et de repos pour le public, au-dessus d'un parking à plusieurs niveaux. La composition du paysage sera un des éléments importants de calme dans lequel les habitants, usagers, employés de bureaux, lycéens… pourront venir faire une halte, prendre un repas rapide à l'heure du déjeuner ou venir flâner quelques instants avant de reprendre leurs diverses activités ».*

Aujourd'hui encore, cette tension paradoxale entre la dimension publique des espaces (qui sous-entend leur accessibilité à tous) et la notion de *« proximité »* est au cœur de la politique d'aménagement des espaces publics de l'agglomération[19] ; de même que l'on continue à utiliser au Grand Lyon les catégories *« d'appartenance »*, *« d'appropriation » et « d'intimité »* à propos de l'espace public[20] — en totale contradiction avec ce que l'école lyonnaise de sociologie et d'anthropologie urbaines avait tenté de montrer dans les années 80/90, à partir de travaux anglo-saxons sur les conditions de la vie publique[21].

6. Vers la systématisation d'une méthode : des commandes d'études sociologiques préalables à chaque projet

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage rendant compte de l'approche anthropologique de la Rue de la République fut joint à l'époque au cahier des charges du concours pour le réaménagement de cette rue — concours remporté en 1991 par l'architecte urbaniste Alain Sarfati. Et l'idée d'intégrer des connaissances de type sociologique ou « sensible » aux programmes des aménagements a ensuite fait son chemin au sein de la Communauté urbaine, au point d'être systématisée sous la forme d'un « volet sciences humaines » intégré à chaque étude de programmation.

En 1992, un article de *Côté Cour Côté Jardin* rend compte de la démarche en train de se formaliser au sein du Service Espace Public :

---

[19] Voir ci-dessous, § sur la concertation.

[20] Voir à ce sujet sur www.millenaire3.com la fiche de synthèse : *« L'intimité dans l'espace public… éternelle dialectique »,* Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération du Grand Lyon, mars 2005.

[21] Voir sur ce point les travaux de Ulf Hannerz, présentés par Isaac Joseph in : *« Explorer la ville »,* Editions de Minuit, 1983, les ouvrages d'Erving Goffman, ou encore *« Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public »,* Isaac Joseph, Librairie des Méridiens, 1984.

> *« Il existe aujourd'hui une nouvelle culture dans la ville, la requalification de l'espace public* », écrit Josseline Duc dans le numéro de février 1992. *« Les espaces publics urbains désignent des zones publiques telles que les rues, les trottoirs, les cheminements piétons, les squares, les places…, lieux de passage ou de rencontre. L'aménagement de ces espaces se prépare méthodiquement et est précédé d'une importante phase de réflexion. Leur traitement est différent selon le site dans lequel ils s'insèrent. Le style d'habitat, les attentes des riverains, voire même de la population avoisinante ou de l'usager, sont pris en compte durant cette phase de réflexion. L'identité propre de la ville ou d'un quartier, préserver la qualité du site sans remettre en cause son unité et son harmonie est une volonté politique clairement affirmée »*

La commande systématique d'études sociologiques en amont des projets d'aménagement ne va pas tarder à se concrétiser, comme l'explique aujourd'hui Jean-Pierre Charbonneau :

> *« Une fois le processus de base (de cette politique) mis en place, c'est-à-dire les premiers éléments de programme, les modes de décision, l'appel à des concepteurs, la concertation…, nous avons complexifié l'approche. J'ai demandé à Bruno Voisin, qui était à l'Agence d'urbanisme, de monter un système de commandes d'études sociologiques préalables à tout projet pour nourrir le programme. Qu'est-ce qu'on va faire, comment les lieux vivent, qu'est-ce qui est attendu ? etc. On a fait appel à de jeunes équipes de sociologues, et puis cela s'est systématisé sur le Grand Lyon, sous la houlette de Jean-Louis Azéma, directeur du Service Espace Public (…). C'était dans le programme, à côté de dimensions plus techniques, plus politiques…, ça constituait une part du programme. Et dans le même esprit, avec cette fois une dimension plus culturelle, nous avons demandé à plusieurs reprises à des écrivains d'écrire sur des lieux, ce qui a entre autres donné l'ouvrage « Lyon ville écrite »[22]. J'ai aussi fait dessiner des dessinateurs de BD sur des lieux avant de les aménager. »[23]*

En 1995, la revue *Projet Urbain* soulignait le caractère original de ce type de démarche. Citant Jean-Louis Azéma, le directeur du Service Espace Public, qui estime alors que *« les échecs, ceux de l'apprentissage, amènent à évoluer dès l'amont vers une meilleure appréhension des usages »,* elle décrit le rôle du sociologue Bruno Voisin, qui au sein de l'Agence d'urbanisme, *« en assistance à la maîtrise d'ouvrage », « apporte une approche sociologique et ethnographique ».* Elle évoque également *« la dimension culturelle apportée par la collaboration d'écrivains, d'historiens et de poètes comme Charles Juliet, qui produisent des textes fondateurs de doctrines sur la ville »*[24].

---

[22] *Lyon ville écrite. Des lieux et des écrivains*, Préface Henry Chabert, Editions Stock, 1997.
[23] Extrait de l'entretien du 20 novembre 2006.
[24] Extrait de » *Espaces publics, le Grand Lyon fait peau neuve* », Evelyne Bossart, in : *Projet Urbain*, revue du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement et des Transports, n° 5 septembre 1995.

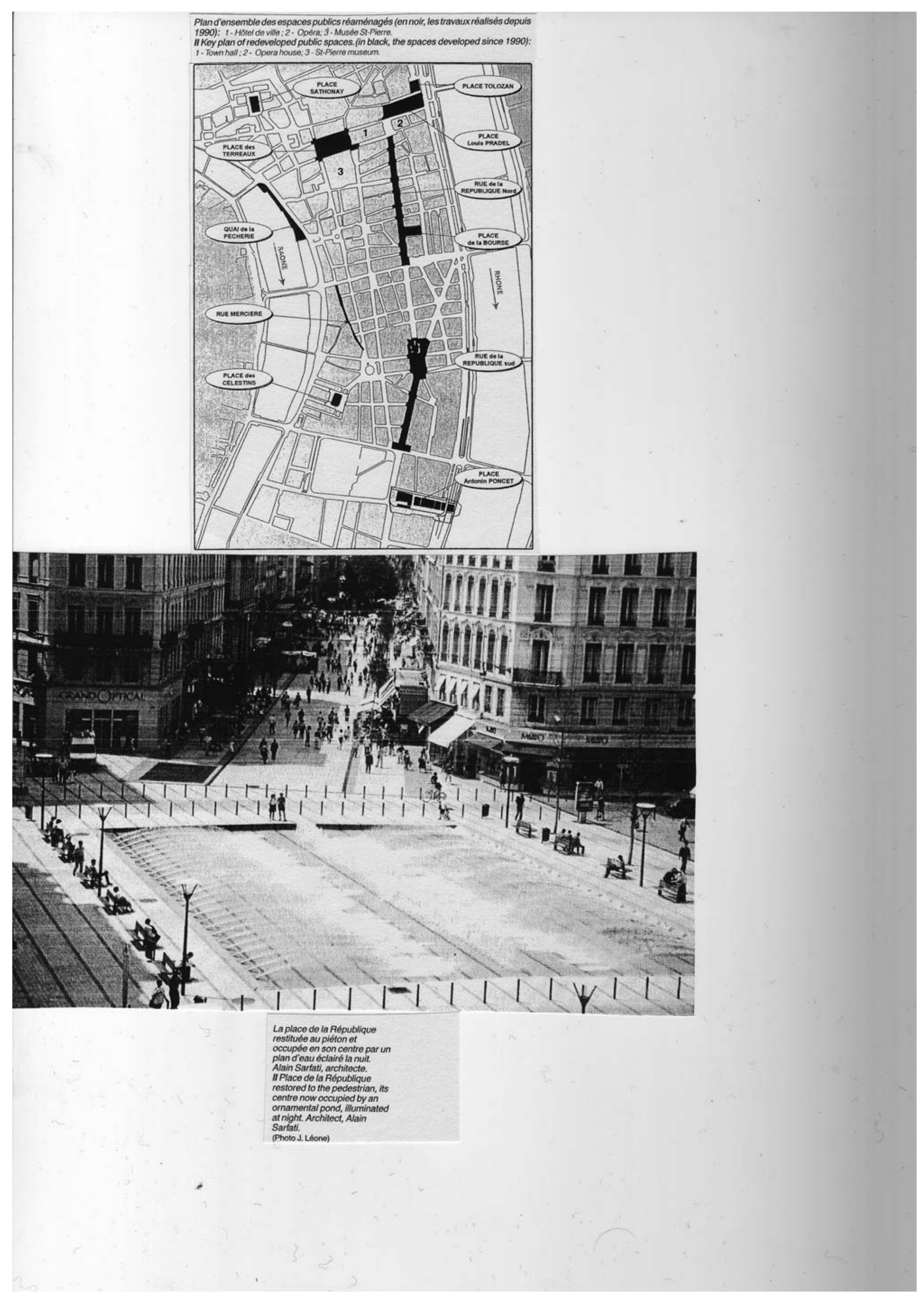


Figure 2. Source : *Techniques & Architecture* n° 419, mai 1995.

La revue *Diagonal*[25], qui se penche la même année sur les réalisations du Grand Lyon en matière d'espaces publics, cite pour sa part Henry Chabert *(« Notre programme s'est beaucoup enrichi au fur et à mesure que notre culture s'affirmait. Nous multiplions les approches et nous nous appuyons sur des études effectuées par des sociologues »)*, avant de détailler les procédures mises en œuvre dans l'agglomération et d'insister : *« De toutes les données à prendre en compte dans la conception, la pratique des habitants est sans doute la plus importante, ce qui est moins évident qu'il n'y paraît ».*[26]

L'approche « sciences humaines » est aujourd'hui considérée comme un incontournable de la politique d'aménagement des espaces publics au Grand Lyon :

> *« L'enquête sociologique est le point de départ, le fondement de nos travaux* », confirme Jean-Louis Azéma, directeur du Service Espace public*. « Cela avait déjà été fait sur la Rue de la République, mais aujourd'hui, on sait beaucoup mieux tirer parti de ces choses-là, et on y attache beaucoup plus d'importance. Sur ce point, nous sommes assez rapidement montés en puissance, et c'est le travail en Politique de la Ville qui nous a servi. Parce que les chefs de projet sur les quartiers sensibles avaient l'habitude de faire des enquêtes sociologiques de proximité, et donc il y avait un savoir-faire, notamment à l'Agence d'urbanisme, de gens qui connaissaient les bureaux d'études en sciences humaines. C'est Bruno Voisin, à l'agence d'urbanisme, qui a été notre point d'appui essentiel pour travailler à la fois un savoir-faire en définition de contenu de mission, en consultation, en choix, en suivi des enquêtes. C'est devenu quelque chose d'assez systématique, parce que nous étions convaincus que le travail sur l'espace public, c'est le travail sur l'usage. »*[27]

Bruno Voisin a expliqué en 2003 comment s'était mise en place cette démarche, qu'il coordonne depuis les années 1995-96 pour le compte du Grand Lyon avec Jean-Claude Barthez (sociologue, chercheur et ancien chef de projet DSU). L'action, intitulée *« dimension sociale de l'aménagement »,* a porté depuis l'origine conjointement sur les aménagements dans le centre de Lyon et dans les communes périphériques :

> *« Cette action a consisté à systématiser les enquêtes sociologiques avant ou après chaque aménagement d'espaces publics, à chercher à enrichir le contenu et à porter un regard transversal sur leurs apports : sur ce qu'elles nous apprenaient du fonctionnement des lieux de la ville, du vécu de leurs usagers, de la transformation des modes de vie et des enjeux sociétaux qui s'y laissent lire.*
> *Au sein de la Communauté urbaine, ces enquêtes ont été, pour la plupart, commanditées par le service DSU (Développement Social urbain), mais aussi par les Espaces Publics, l'Urbanisme Territorial et les Opérations d'Urbanisme. Elles ont d'abord permis de répondre à une commande des élus de l'époque, porteurs d'une ambitieuse politique d'espaces publics.*
> *Les questions que les élus posaient étaient :*
> *- Comment donner plus de contenu à la politique d'espaces publics de la Communauté urbaine ? Comment mieux prendre en compte les attentes et les pratiques des habitants dans les aménagements projetés ? Comment éviter les réactions de rejet devant ce qui pouvait apparaître parfois comme un bouleversement de leur cadre de vie ?*
> *- Comment justifier l'argent public dépensé en aménagement dans les grands ensembles ? Comment s'assurer que les aménagements opérés dans les quartiers contribuent à l'amélioration de la situation des habitants, participent à* la résolution des *conflits ou des dysfonctionnements, tendent à la réintégration de ces quartiers dans le fonctionnement général de la ville ?*

[25] Revue bimestrielle des équipes d'urbanisme, publication nationale.
[26] *Diagonal* n° 112, avril 1995.
[27] Extrait d'un entretien avec Catherine Foret, 7 août 2007.

(…) Une première piste de travail cherchait (…) à « qualifier la maîtrise d'ouvrage ». Il s'agissait, au lieu de laisser la bride sur le cou aux paysagistes ou aux services techniques pour intervenir sur l'espace public, de distinguer clairement ce qui relevait du programme (le rassemblement et l'explicitation des volontés publiques présidant aux aménagements envisagés) et du projet (la réponse globale proposée par un concepteur — architecte ou paysagiste — à partir de ses savoir-faire et de sa créativité propre). Il s'agissait d'enrichir le contenu des programmes, de hausser le niveau des exigences de la collectivité, de monter progressivement en qualité et en cohérence pour des aménagements qui concernaient aussi bien l'hypercentre que les centres des communes périphériques ou les quartiers sociaux en DSU. Il y a eu sur cet axe un travail énorme fait tout au long des années 90, sous l'impulsion de Jean-Pierre Charbonneau. (…). La seconde piste concernait la singularité des lieux. Une des intuitions de Jean-Pierre Charbonneau a été de penser qu'il fallait (…) créer un vocabulaire de l'aménagement propre à l'agglomération, ne pas accepter d'aménagement au rabais dans les périphéries, affirmer la primauté de l'usager et du citoyen dans les logiques d'aménagement — mais en même temps affirmer la singularité de chacun des lieux. Ce qui renvoie aux identités et mémoires urbaines, et donc aux dimensions sociales et culturelles constitutives de toute intervention dans la ville.
(…) Toujours dans le souci de creuser la singularité du lieu, nous avons demandé à des écrivains d'écrire librement sur l'espace avant son réaménagement. Le choix des écrivains s'est fait à partir d'un seul critère : la place de la ville dans leur œuvre. Parmi eux : Azouz Begag, François Bon, Sylvie Doiselet, Malika Durif, Jean Echenoz, Patrick Laupin, Guy Walter. Cette commande publique s'accompagnait pour l'écrivain d'une totale liberté de création et du choix de son angle d'attaque, et l'action a été coordonnée par une urbaniste amoureuse des livres et de la littérature : Véronique Giorgutti. Le livre « Lyon ville écrite, des lieux et des écrivains », rend bien compte de cette diversité des manières de creuser la singularité subjective de chacun des lieux. Certains auteurs se sont inscrits dans le présent, d'autre dans le futur, d'autres encore ont interrogé l'histoire (…). Cette démarche a été conçue un peu à l'image des résidences d'artiste. Chaque auteur, à sa façon, a cherché à dire ce qui d'un lieu faisait sens pour lui. »[28]

7. De l'enquête sociologique au projet d'aménagement : résoudre les contradictions d'usage

Comment tirer parti des connaissances produites par les chercheurs en sciences sociales ou les écrivains pour élaborer un programme d'aménagement ? En la matière, il y a loin de la théorie à la pratique…, et il a fallu de nombreuses années pour « caler » une démarche qui n'était pas si simple à mettre en œuvre. Rares sont en effet les chercheurs en sciences humaines qui veulent bien se prêter au jeu de « l'instrumentalisation » de leurs travaux par la collectivité. Mis à part des sociologues de l'INSA de Lyon (une école qui a d'ailleurs formé plusieurs des chefs de projet recrutés par le Service Espace Public), ce sont plutôt de jeunes professionnels installés en bureaux d'études qui ont été mobilisés. *« Ce qui a constitué un petit milieu »,* explique Jean-Pierre Charbonneau : *« Cela a aidé des jeunes à entrer dans la vie professionnelle sur ce sujet ».*

Encore fallait-il savoir passer commande à ces prestataires d'un genre nouveau. En ce domaine comme en d'autres, le Service Espace Public a tâtonné, expérimenté, pour mettre au point **des cahiers des charges précis** à l'intention des bureaux d'études en sciences humaines. En partant de l'idée qu'il ne suffit pas d'enregistrer les demandes des usagers pour parvenir à un bon projet.

---

[28] Extrait d'une intervention au séminaire *« Mémoires urbaines et présent des villes »,* Programme interministériel de recherche Culture et Ville, séance du 24 novembre 2003, ARIESE, DRAC Rhône-Alpes, IUP Métiers des Arts et de la Culture, Université Lumière-Lyon 2. Texte consultable sur le site www.socio.univ-lyon2.fr

> *« Trop suivre la demande sociale est une erreur »* explique ainsi Jean-Pierre Charbonneau *« Parce que celle-ci est à l'image de la société, elle est complexe et contradictoire. Il faut produire des lieux qui assument ces contradictions, mais qui ne répondent pas de manière directe à chacune des demandes, parce que sinon, c'est n'importe quoi. En revanche les lieux doivent accepter les contradictions, les conflits…, sans en générer trop. Un lieu, ce n'est pas la somme des demandes de chacun »*[29].

Autrement dit, *« le rôle d'un aménagement d'espace public n'est pas d'éliminer les conflits, mais de les rendre vivables »*[30]. Ce qui est attendu des sociologues ne relève donc pas d'une simple enquête de besoins. Il s'agit plutôt d'appréhender la multitude des paramètres qui sont en jeu dans le fonctionnement de chaque espace considéré : mettre en évidence la diversité des usages dont le lieu est porteur, les différentes fonctions attachées à ce lieu (habitat, commerce, jeux d'enfants, circulation, rencontres informelles…) ; faire ressortir *« les parcours principaux, les moments d'affluence, la logique des regroupements selon les différents rythmes de la journée et de la semaine, en lien avec les principales fonctions »* ; procéder à *« une analyse sensible des ambiances »* à différents moments du jour et de la nuit (micro-climat, ensoleillement, éclairage, ambiances sonores) ; cerner *« les représentations et les pratiques »* des différents groupes d'usagers ; les *« enjeux communautaires, ethniques ou de classe d'âge »* soulevés par l'espace considéré ; les conflits ou tensions entre désir d'appropriation et ouverture de l'espace public ; les problématiques de tranquillité et de sécurité, d'entretien et de maintenance des espaces, etc. Tout cela au travers de **méthodologies adaptées** : observations pouvant s'appuyer sur des moyens audio-visuels (photographie, video fixe ou mobile, séquencée ou non) ; comptages de fréquentation en différents points précis ; *« interviews plus ou moins spontanés »* d'usagers ; entretiens plus approfondis auprès d'un panel de résidents du secteur, de commerçants, d'agents d'entretien, de responsables associatifs, etc.[31]

> *« Les enquêtes sociologiques »,* explique Bruno Voisin, *« s'effectuent soit dans le cadre de stages d'étudiants en cursus professionnalisant, venus des différentes disciplines concourant à l'aménagement (architecture, ingénierie, aménagement, géographie, sociologie ou anthropologie), soit par le biais de missions confiées à des bureaux d'études. Elles portent sur les attentes des habitants, les usages et la ritualité des lieux. Elles rendent compte des pratiques quotidiennes, de la diversité des publics accueillis, des différentes représentations ou attentes. Elles mettent en relief les moments fédérateurs qui constituent le lieu au présent (marché hebdomadaire, marché forain, fête votive ou vogue annuelle, manifestation civique ou culturelle…) et au passé (positionnement successif du lieu dans l'espace de la commune, événements marquants ayant laissé une trace dans l'histoire officielle ou dans les mémoires des habitants). »*[32]

C'est en fournissant des éclairages fins sur tous ces aspects que les analyses sociologiques peuvent contribuer à la multiplicité des points de vue que la collectivité cherche à recueillir pour produire un aménagement de qualité :

> *« On se donne les moyens de travailler la complexité »,* explique ainsi Jean-Louis Azéma. *« L'espace public, c'est la complexité, c'est le conflit, c'est la contradiction. (…) Tout le*

---

[29] Entretien du 20 novembre 2006.
[30] Jean-Pierre Charbonneau, *Diagonal* n° 112.
[31] Eléments extraits du *Cadre pour une démarche « sciences humaines » intégrée à la programmation du réaménagement de la dalle Leynaud, Lyon 1er*. Service Espaces Publics du Grand Lyon, document de travail, 13 mars 2002.
[32] Extrait d'une intervention au séminaire *« Mémoires urbaines et présent des villes »,* Programme interministériel de recherche Culture et Ville, séance du 24 novembre 2003, ARIESE, DRAC Rhône-Alpes, IUP Métiers des Arts et de la Culture, Université Lumière-Lyon 2. Texte consultable sur le site www.socio.univ-lyon2.fr

monde veut s'approprier l'espace public, à des fins qui, à un certain moment, dépassent la limite de l'intérêt collectif, qui vont plus vers l'intérêt privé, ou corporatif, ou communautariste. Il y a également les contradictions entre les usages eux-mêmes : par exemple, si vous devez faire une pelouse et que tous les jours des camions passent dessus, cela pose problème »[33].

Ceci dit, les connaissances dégagées par l'enquête sociologique ne sont pas supposées fournir les solutions aux problèmes repérés. Elles sont plutôt appelées à nourrir le projet des concepteurs, que la maîtrise d'ouvrage (autrement dit la collectivité locale) va solliciter par le biais de son programme :

« C'est le projet lui-même qui va essayer de résoudre ces contradictions (...). C'est la création, la qualité de conception des maîtres d'œuvre, qui va permettre d'apporter des réponses intelligentes, avec des projets qui gardent leur sens et qui arrivent à résoudre les contradictions, les conflits d'usages »[34]

Et c'est ce **passage de l'analyse des usages au projet** qui est particulièrement délicat. Il suppose un vrai travail de la part de la maîtrise d'ouvrage, comme le note Jean-Louis Azéma :

« La grande responsabilité du maître d'ouvrage, c'est de commencer par faire un cahier des charges, un programme d'aménagement, qu'il va donner au concepteur au moment de la consultation ; ce cahier des charges s'appuie sur l'enquête sociologique. Il définit les grands objectifs de ce qu'on vise, et les grands contenus, il va même jusqu'à définir les ambiances. On va dire par exemple que l'on veut une plage-jardin, ou tel équilibre entre minéral et végétal... Des choses relativement précises sont dites — sinon, on obtient des réponses au concours qui ne sont pas fondées, et qui ne vont pas être utilisables. Par exemple, si vous avez un cahier des charges qui dit : « Sur cet espace public-là, je veux un espace de convivialité vert, avec un environnement très agréable, mais il me faut quand même un parking de 80 places, et puis il faut qu'il y ait un marché », on n'a pas résolu en amont les contradictions du programme. Il faut arriver à faire prendre politiquement un certain nombre de décisions avant, sinon on n'y arrive pas. Or, c'est très difficile. (...) Notre objectif aujourd'hui est vraiment d'avoir la meilleure adéquation possible entre l'usage et la forme. La forme donne du sens, la forme donne du contenu (...), mais si vous ne répondez pas aux attentes des usagers, si vous n'avez pas résolu déjà les contradictions en amont, si vous n'avez pas fait prendre de décisions sur les conflits entre les attentes, vous n'arrivez pas à travailler sur l'espace public, le projet capote. »[35]

---

[33] Entretien du 7 août 2007.
[34] Jean-Louis Azéma, entretien du 7 août 2007.
[35] Idem note précédente



Figure 3. Les berges du Rhône, hiver 2007-2008. Photographie Stéphane Autran.

Faire prendre des décisions aux élus sur ces contradictions d'usage ; analyser les résultats d'un concours de concepteurs ; savoir lire les projets ; piloter les maîtres d'œuvre de telle sorte qu'ils continuent à intégrer les questions sociales et culturelles tout au long du processus de conception : sur ces différents aspects de son métier, Jean-Louis Azéma explique *« qu'il n'existe pas de mode d'emploi »,* pas d'ingénierie : *« On est dans le sensible ».* C'est l'expérience acquise au fil des ans et le travail collectif permanent, au sein du Service Espace Public et en lien avec les partenaires concernés, qui permet d'avancer.

8. La concertation : avant, pendant, après…, mais l'évaluation encore en devenir

La question de la prise en compte des usages n'est pas close une fois l'étude sociologique réalisée. Elle se pose tout au long de la conduite des projets, puis dans la gestion courante des espaces aménagés. Les différents services du Grand Lyon sont très clairs sur ce point, et ce depuis longtemps. Dès 1992, par exemple, *Côté Cour Côté Jardin* expliquait au travers d'une interview de Gabriel Feugère, qui quittait l'administration de la Communauté urbaine pour prendre la direction de la *Division du Cadre de Vie* à la Ville de Lyon, que *« pour assurer une meilleure cohérence des usages des espaces publics »,* il importe de coordonner les interventions des différents services qui concourent à leur gestion quotidienne. Et Gabriel Feugère d'expliquer :

> *« La rue est un espace public qui appartient à tous, mais l'usage qu'en font les uns et les autres est différent et souvent contradictoire : on y circule à pied ou en voiture, on y travaille, on s'y détend, on l'occupe de façon permanente ou temporaire. Il faut trouver*

un équilibre entre ces différents types d'usage. Cet espace public, c'est le sol, mais aussi les façades et le ciel. Ceux qui souhaitent « l'habiller » (publicité, enseignes, couleurs...) doivent le faire en respectant l'esthétique, l'équilibre entre la mémoire et la modernité. Notre rôle est de proposer une règle du jeu, d'appliquer cette règle et de contrôler son application. La division Cadre de vie aura une fonction de « guichet unique » pour informer élus et usagers, répondre à leurs demandes et prendre en compte leurs souhaits et leurs suggestions ».

La réflexion s'est affinée dans les années suivantes, au fil des opérations d'aménagement qui allaient se succéder dans toute l'agglomération. En 1995, la journaliste Martine Allaman expliquait dans la revue *Diagonal* comment, au Grand Lyon, les projets d'aménagement des espaces publics sont **réétudiés à chaque étape** et donnent lieu à *« de longues discussions » ;* comment le processus de conception est maintenu ouvert le plus longtemps possible, afin d'intégrer en cours de route des éléments supplémentaires de connaissance, que ce soit en matière technique (concernant l'entretien, la gestion des sites par exemple), ou sociologique. Et le paysagiste Alain Marguerit, intervenu sur plusieurs sites de l'agglomération, confirmait de son côté dans le même journal :

« Nous procédons en permanence à des modifications, même en cours de travaux, même s'il faut pour cela, comme dans le quartier Mermoz, reprendre le marché des entreprises. »

C'est notamment parce que la concertation *« se poursuit tout au long du processus de réalisation »* que ces modifications sont possibles. Concertation avec les services techniques du Grand Lyon ou des communes, avec les différents opérateurs de réseau, avec les agents d'entretien, ceux en charge des plantations, du nettoyage, etc., et bien sûr avec les riverains, les commerçants, les usagers... L'enquête sociologique n'est que le point de départ de ce processus : elle doit permettre de **jeter les bases d'un dialogue au long cours** avec l'ensemble des acteurs concernés par l'espace en question — dialogue qui va permettre d'affiner les connaissances sur les usages, au fur et à mesure de l'avancée du projet.

« *L'enquête sociologique, c'est pour moi le point d'entrée de la concertation* » explique ainsi Jean-Louis Azéma[36]. *« C'est-à-dire qu'on a des professionnels de l'observation, indépendants, avec du recul — parce qu'on a toujours des préjugés quand on va travailler sur un espace — qui examinent le lieu, identifient des usages et des acteurs. Ils observent en fonction d'un cahier des charges que nous leur donnons. Lorsqu'on travaille sur un espace, on a des objectifs, qui se raccrochent à différentes échelles. L'urbain, c'est plusieurs échelles, et ces échelles sont en lien les unes avec les autres. On fait donc travailler les sociologues sur un cahier des charges, en fonction des objectifs visés, en resituant. toujours l'espace dans son environnement, dans son grand environnement. Et la sociologie va travailler à ces échelles-là. Je prends un exemple : on n'a pas le même cahier des charges sociologique quand on travaille sur la place Bellecour ou sur la petite place Voltaire, qui est au cœur du quartier. Sur Bellecour, vous allez retrouver toutes les grandes échelles urbaines, y compris l'échelle de grande agglomération : il y a la centralité d'agglomération, la centralité communale, la centralité de quartier, puis la proximité. On travaille souvent à ces quatre échelles-là. Mais sur la petite place de quartier, il n'y aura plus que deux échelles : la centralité de quartier et la proximité. (...). A chaque échelle, des usages et des acteurs différents. La sociologie va donc travailler de manière différente pour essayer de rechercher les attentes, avec des outils différents. Sur Bellecour, on est passé de l'observation pour la proximité – qui vient là ? à quelle heure ? etc. – à tout un système de sondage par téléphone pour savoir comment les Grands-Lyonnais voyaient la place. Et c'est à partir de là que l'on bâtit une politique de concertation, qui est fonction de ces acteurs-là, et surtout des structures de*

[36] Entretien du 7 août 2007.

représentation qui peuvent servir de relais à ces usagers (...) Donc, à chaque espace une méthode adaptée. Il n'y a pas de règles — c'est aussi pour ça qu'il n'y a pas d'ingénierie. Même si on parle d'ingénierie de la concertation aujourd'hui, parce qu'on a monté des chartes, des outils... »

A titre d'exemple de ce processus de concertation tout au long du projet, l'architecte Alain Sarfati expliquait en 1995, à propos du réaménagement de la Rue de la République, avoir comptabilisé *« 120 réunions avant le projet, 253 ensuite, et 75 interlocuteurs »*.[37] Et Henry Chabert donnait l'exemple d'un aménagement complètement revu en cours de route, suite à un déficit de concertation :

« Il nous est arrivé de faire des erreurs. Ainsi, sur la Place de Trion, une de nos premières interventions. Plus les travaux avançaient, plus les habitants hurlaient. Le concepteur n'a pas voulu modifier son projet. Nous avons tout recommencé et le nouvel aménagement leur a donné satisfaction. Nous n'avions pas fait une concertation suffisante et nous ne pouvons pas faire la ville contre les habitants »[38].

Bruno Voisin le rappelle aujourd'hui : le « raté » de la Place de Trion a joué un rôle fondateur, puisque c'est à la suite de cette expérience qu'Henry Chabert a sollicité l'agence d'urbanisme pour mettre en place des enquêtes sociologiques en préalable aux aménagements.

Analyses sociologiques, observations sensibles, concertation tous azimuts : la démarche mise en œuvre au Grand Lyon semble particulièrement ambitieuse et fait l'objet d'une réelle reconnaissance dans les milieux de l'urbanisme. Elle fait régulièrement l'objet d'analyses de la part de journalistes spécialisés et d'étudiants en sciences sociales ou en urbanisme[39]. Pourtant, elle se heurte régulièrement à **de nouveaux défis**, tant il est vrai que la question sociale ne se laisse enfermer dans aucun système rationnel de gestion, de calcul ou de prévision. Le problème de l'exclusion, par exemple, celui de la place à accorder aux personnes sans abri dans l'espace public, reste problématique, au Grand Lyon comme ailleurs. Et Jean-Louis Azéma note par ailleurs combien les pratiques de certains groupes d'usagers sont en constante évolution :

« Aujourd'hui, nous avons des difficultés pour répondre aux besoins liés aux usages de la rue par les jeunes... Chaque fois que nous avons concerté, on a eu des réponses différentes. C'est-à-dire qu'on a l'impression que c'est presque au cas par cas, ou alors que cela évolue extrêmement rapidement. On croit répondre à la demande, mais souvent on répond « à côté de la plaque » : peut-être parce qu'ils représentent une mosaïque de sensibilités tellement différentes qu'on n'arrive pas à répondre de manière collective. Par exemple, on a fait des bowls de skate sur les berges du Rhône, on a travaillé avec des gens qui étaient capables de nous dire : « voilà ce dont on a envie, voilà ce qu'il faut faire, etc. », eh bien, les jeunes ne sont pas contents parce qu'il manque ci, il manque ça, le bowl n'est pas assez profond... »[40]

Il faut donc sans cesse remettre l'ouvrage sur le tapis, sans cesse observer, actualiser les connaissances, s'adapter à de nouveaux contextes sociaux, culturels, spatio-temporels. Il faudrait aussi pouvoir évaluer les aménagements réalisés, du point de vue des pratiques — ce qui se fait encore peu au Grand Lyon. Tout cela en sachant,

---

[37] *Diagonal*, op. cité.
[38] *Diagonal,* op. cité.
[39] Parmi les travaux récents, citons entre autres la thèse de Sophie Vareilles : « *Les dispositifs de concertation des espaces publics lyonnais. Eléments pour une analyse du rôle de la concertation des publics urbains dans la fabrication de la ville* », sous la direction de J.Y. Toussaint et M. Zimmermann, INSA de Lyon, 2006.
[40] Entretien du 7 août 2007.

comme le notait Martine Allaman en 1995, que *« tout nouvel aménagement induit une modification des comportements des usagers. Est-il possible de les prévoir, est-il souhaitable de les influencer ? »*[41]. Sans doute pas... Pour peu qu'elles veuillent bien se pencher sur « la ville en acte », les sciences humaines ont encore de beaux jours devant-elles... !

————————————————————

[41] *Diagonal*, op. cité.

ANNEXE : Etudes sociologiques conduites entre 1990 et 2006 sur les espaces publics de l'agglomération lyonnaise.

Liste établie par Bruno Voisin, Agence d'urbanisme de la région lyonnaise.

Cette liste d'étude rassemble l'essentiel des études sociologiques menées depuis une dizaine d'année sur les différents espaces publics de l'agglomération lyonnaise : places de l'hyper-centre, places des centres-bourgs périphériques, espaces extérieurs des grands ensembles et des quartiers sociaux.

Il s'agit aussi bien de rapport d'études commandées par les collectivités locales, le plus souvent par la Grand-Lyon, mais aussi de rapports de stages et de travaux de fins d'études des écoles d'architecture ou d'ingénieur.

Cette liste rassemble aussi bien des travaux de programmation que d'évaluation. Elle montre la diversité des angles d'attaques qui a prévalu dans la commande.

1990

- *En passant par le centre... La Rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public.* FORET (C.), BAVOUX (P.), Trajectoires, Editions du CERFISE,1990, 95 p. + annexes.

1991

- *"La place du 8 mai 1945, quartier des Etats-Unis : pratiques sociales d'une place d'agglomération et de quartier*. FORET (C.), DOS SANTOS (L.), DELPAL (C.) Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise 07/1991.

1994

- *Les Espaces extérieurs du quartier des Allagniers secteur Ronsard-Lenôtre Rillieux-la-Pape ville nouvelle,* BOURGEOIS (F.), DIEPPEDALLE (D.), Economie et humanisme - Communauté urbaine de Lyon, 11/1994, 54 p.

1995

- *Enjeux sociaux de la restructuration de l'espace dans le contexte de la requalification des espaces extérieurs du secteur Barbusse Bel-Air à Saint-Priest*. CHABERT (F.) Université Lyon 2, 09/1995
- *Etude de l'usage des espaces extérieurs du quartier de la Darnaise après requalification : Minguettes Vénissieux*. PIPARD (O.), Communauté urbaine de Lyon, 09/1995, 40 p., grand format

1996

- *La Place Jean Jaurès à Pierre-Bénite : fonctionnement urbain, pratiques sociales et valeurs symboliques d'une place communale.* DOS SANTOS (L.) Poly'gones consultants, 11/1996, 41 p. + annexes
- *La Programmation des espaces publics : enjeux sociaux de la restructuration de l'espace dans le quartier du Plateau à la Duchère* (Lyon 9è). LAIB (J.), Université Lyon 2, 09/1996, 94 p. + annexes
- *Analyse des usages des espaces extérieurs du quartier Mont-Blanc à Rillieux-la-Pape : étude de programmation*. THEVENIN (A.) Ecole d'Architecture de Lyon - Communauté urbaine de Lyon, 07/1996, 75 p.
- *Etude de l'usage des espaces extérieurs du quartier du Château : programmation.* TALLOBRE (S.), Université Lyon 3, 1996, 84 p.
- *Evaluation des espaces publics de Parilly-centre (Bron)* TRON (S) Université Lyon 2 – Communauté Urbaine de Lyon. 1996
- *Evaluation de la restructuration des espaces extérieurs du quartier des Noirettes à Vaulx-en-Velin.* ERROT (N) Université Lyon 2 – Communauté Urbaine de Lyon. 1996

- *Evaluation des aménagements du quartier du Praînet à Décines (69)* BAUREGARD (S) – ENTPE – DDE du Rhône - 1996

1997

- *Les berges du Rhône : étude sociologique préalable à l'aménagement* GROHENS (C) Trajectoires-Reflex – Communauté urbaine de Lyon. 06/1997, 110p.
- *Evaluation des espaces publics en DSU : étude des espaces extérieurs du quartier des Sauveteurs-Cervelières après requalification : Vaulx-en-Velin.* ROUMIGUIE (R.) Université toulouse-Le Mirail - Communauté urbaine de Lyon, 09/1997, 84 p. grand format
- *La Création d'espaces publics dans les quartiers sociaux : le cas de Bel-air 1 à Saint-Priest.* BRUYERE (F.) Université Lyon 2, 09/1997, 78 p. + annexes
- *Pratiques, usages et représentations des espaces extérieurs : quartier du Champlong Saint-Genis-Laval : étude de programmation des espaces* : Contrat de ville. VERDIER (R.) Ville de Saint-Genis-Laval, 03/1997, 59 p. + annexes, grand format
- *Anthropologie urbaine espaces publics : les enfants de la Darnaise et leur quartier.(*Vénissieux-Les Minguettes) GAUBICHER (S.), LAUNAY (D.), MERCIER (L.), PEREL (M.), RICCIARELLI (V.) Institut d'urbanisme de Lyon, 1997, 28 p. + annexes
- *Diagnostic socio-urbain du quartier de la Norenchal* (Fontaines sur Saône) GRANE (J.), PIPARD (O.), DIALOGIE, 01/1997, 78 p.
- *Evaluation de l'aménagement de la place Jean Mermoz (Lyon 8è)* GREGOIRE (F) Université Lyon 2 – Communauté urbaine de Lyon. 1997
- *Evaluation de l'aménagement de la place Salvador Allende (Saint Fons)* OGIER (M) Université Lyon 2 – Communauté urbaine de Lyon. 1997

1998

- *Démarche sociologique intégrée à la programmation de l'aménagement de la place Roger Salengro à Oullins*, Communauté Urbaine de Lyon, Ville d'Oullins, CROZET (N.), FAURE (C.) Urbanis Partenaires, 10/1998, 50 p.
- *Pratiques, usages et représentation des espaces extérieurs quartier des Vignettes Figuières : étude de programmation des espaces*. BETTON (R.), Université Lyon 26 Communauté urbaine de Lyon, 09/1998, 72 p.
- *Quartier des Razes à Feyzin : analyse des usages et des pratiques sur les espaces extérieurs : préalable à la programmation des espaces publics*. EYNARD (I.), Institut d'urbanisme de Lyon - Communauté urbaine de Lyon, 09/1998, 123 p.
- *Démarche sociologique intégrée à la programmation de l'aménagement de la future place Moncey Saint-Jacques* : CROZET (N) et alii, Urbanis Partenaires - Communauté urbaine de Lyon, 09/1998, 65 p.
- *Evaluation des usages du quartier Voltaire et hypothèses d'aménagement de la place Voltaire et du square Vaudrey-Edison*. COMBIER (M.L.), Université Lyon 2 - Communauté urbaine de Lyon, 08/1998, 83 p. + annexes
- *Etude-action sur le sentiment d'insécurité dans les usages et pratiques des espaces publics du quartier des Basses-Barolles de Saint-Genis-Laval*. BERTAUD (R.), Université Lyon 2, Ville de Saint-Genis-Laval, Communauté urbaine De Lyon, 06/1998, 67 p.
- *Diagnostic socio-urbain : vers une requalification des rues Emile Zola et Robert Reynier*. POMI (F.), Ville de Saint-Fons - Communauté urbaine de Lyon, 06/1998, 56 p.
- *Evaluation des aménagements du quartier Saint-Jean à Villeurbanne*, NDIAYE (A) Université Lyon 2 – Communauté urbaine de Lyon. 1998

1999

- *Evaluation des besoins autour du collège Edouard Herriot et de l'UC6A : Bron Parilly*. VAREILLES (S.) INSA – Communauté Urbaine de Lyon, 11/1999, 77 p.
- *Diagnostic des usages sur le cœur d'ilot SLPH/OPAC du Grand Lyon quartier Léo Lagrange Minguettes (Vénissieux).*CHABERT (N.), Communauté Urbaine de Lyon, 10/1999, 63 p.
- *Etude des usages sociaux et spatiaux : évaluation de la requalification de l'espace central de la copropriété des résidences : enquête sur le fonctionnement des espaces extérieurs du groupe de la Socfons : Ville de Saint-Fons, quartier des Clochettes*. WEST (G.) Université Lyon 3 - Communauté urbaine de Lyon, 09/1999, 72 p. + annexes

- *Aménagement des espaces publics des grands ensembles et quotidien des usagers : exemple du centre de la Sauvegarde à la Duchère*. BENATOUIL (D.) Institut d'urbanisme de Grenoble, 06/1999, 67 p. + annexes
- *Evaluation de l'impact des aménagements phoniques sur l'utilisation des espaces publics ; Projet urbain de Parilly-Sud (Bron-69).* SIMONIN (C), Université Lyon 3 – Ville de Bron. 08/1999, 62p. + annexes.

2000

- *Usages des espaces publics dans trois quartiers en DSU : le rôle particulier d'une classe d'âge, la préadolescence*. AUBRY (C.), ENTPE - Communauté Urbaine de Lyon, 07/2000, 130 p.
- *Le Projet d'espace public : concertation et prise en compte des usages : étude basée sur l'expérience lyonnaise :* articles. BELGENIO (G.), BRUN (S.), COUDENE (B.), GUENIN (S.) INSA, 06/2000, pp. 53-71
- *Les Usages sur les berges de l'Yzeron à Oullins*. LACROIX (S.), IUL - Communauté urbaine de Lyon, 06/2000, 101 p.
- *Place Jean Monnet Ville de Meyzieu*. Bureau d'études TRAJECTOIRES, Communauté urbaine de Lyon, 05/2000, 22 p. + annexes
- *Diagnostic des usages sociaux du quartier Max Barel à Vénissieux.* BRUNAUX (S.), Université Lyon 2 -Communauté Urbaine de Lyon, 05/2000, 77 p.

2001

- *Diagnostic des usages sociaux et des flux sur le parc des Minguettes à Vénissieux.* GUILLARD (C.) ENTPE - Communauté urbaine de Lyon, 11/2001, 95 p., grand format
- *Quartier de l'Echo à Neuville : étude des usages sociaux et spatiaux : enquête préalable à la requalification des espaces extérieurs*. GOMEZ (F.) Université Lyon 3 - Communauté urbaine de Lyon, 11/2001, 74 p. + annexes
- *Espaces extérieurs et usages des habitants dans les ensembles d'habitat social de l'agglomération lyonnaise : évaluation du projet urbain du quartier des Marronniers*. ESPEISSE (A.), IUL-Communauté Urbaine de Lyon, 09/2001, 105 p.
- *Les Modalités de traduction des observations sociologiques : le cas des espaces publics des périmètres DSU du Grand Lyon : réflexions et entretiens*. GOMEZ (F.) INSA, 2001, 101 p.

2002

- *Les pratiques ludiques des enfants, pré-adolescents et adolescents : 4 exemples dans les quartiers prioritaires de l'agglomération lyonnaise.* BEAULIEU (C.) ENTPE - Communauté urbaine de Lyon,11/2002,121 p.
- *Etude sociologique espace Vieille Monnaie (Dalle Leynaud) Lyon 1er.* BENOIT-JANIN (A) et alii Composite – Communauté Urbaine de Lyon. 11/2002, 83p. + annexes.
- *Démarche "sciences humaines" intégrée à la programmation du réaménagement de la place Lazare Goujon à Villeurbanne* : CROZET (N) et alii, URBANIS, Communauté urbaine de Lyon, 08/2002, 45 p. + annexes
- *Le Quartier de la Grappinière à Vaulx-en-Velin entre territorialisation et déterritorialisation : une étude sur les usages et les pratiques des espaces extérieurs.* FUSCO (L.), Université Lyon 2 - Communauté urbaine de Lyon, 09/2002, 179 p.
- *Etude sur les flux piétonniers des espaces extérieurs du centre commercial Vénissy (Vénissieux-Les Minguettes),* HILLAIRET (C.) Université Lyon 3 - Communauté Urbaine de Lyon, 07/2002, 46 p. + annexes
- *Evaluation du quartier de la Place des Pavillons à Gerland (Lyon 7ème)*. BERRY (R.), Université Lyon 3 - Communauté Urbaine de Lyon, 05/2002, 28 p.
- *Diagnostic des usages sociaux du quartier Monmousseau Edouard Herriot.* Ville de Venissieux, REY-SENDON (T.), Communauté urbaine de Lyon, 02/2002, 71 p.
- *Le Quartier, un miroir du lien social.(*Quartier des Etats-Unis, Lyon 8è) OTHMAN (J.) Université Lyon 2-Ville de Lyon, 2002, 96 p. + annexes
- *Evaluation du projet urbain en DSU sur le quartier du Château* (Lyon 9è) : réaménagement de l'esplanade centrale. NALTCHAYAN (D.) Université Lyon 3 - Communauté urbaine de Lyon 2002, 49 p. + annexes

2003

- *Le Parc oublié : la mémoire d'un quartier sensible à l'épreuve de la politique de la ville.(*Saint Fons) BEZIER (J.H.) Université Lyon 2-Communauté urbaine de Lyon, 10/2003, 112 p. + annexes
- *Etude sociologique sur les usages sociaux des espaces publics extérieurs : quartiers Ménival et Sœur Janin : entre perceptions et actions.* GOUDJO (A.) Communauté urbaine de Lyon, 10/2003, 106 p.
- *Enquête sur le fonctionnement et les usages sociaux et spatiaux de la place des Palabres à Saint-Fons : la difficile reconversion d'un lieu à vocation centrale.* MEBTOUCHE (I.) Communauté urbaine de Lyon, 09/2003, 95 p.
- *Diagnostic sur les usages et les problèmes d'insécurité sur l'espace de l'esplanade (de la Part-Dieu) dans le cadre d'un futur réaménagement :*.TESSIEUX (Y.), Université Lyon 2-Communauté urbaine de Lyon, 07/2003, 139 p.
- *Cadre pour une démarche « sciences humaines » intégrée à la programmation du réaménagement des espaces publics du centre*-bourg de Jonage (69). URBANIS Conseil. 05/2003
- *Démarche « sciences humaines » intégrée à la programmation du réaménagement de la place de la Mairie à Charly (69).* URBANIS Conseil. 07/2003, 35 p. + cartes.

2004

- *Le Quartier Anatole France à Vaulx-en-Velin : entre logique de retirement résidentiel et enjeux d'intégration urbaine.* FEMINIER (R.) Université Lyon 2 - Communauté urbaine de Lyon, 07/2004 ; 96 p.
- *Usages sur le secteur Fosse aux Ours et sur les principaux espaces publics de la Guillotière, un quartier en recomposition (Lyon 3è et 7è ardt).* COMBE (L.) IUL - Communauté urbaine de Lyon, 06/2004,108 p.
- *Regards et positions des différents acteurs, face à un réaménagement urbain au sein du Grand Lyon.(L'entrée nord de Saint Fons),* MACHTELINCK (B.) Référence : Université Lyon 2Communauté urbaine de Lyon, 2004,179 p.

2005

- Etude des usages de la Darnaise (Quartier des Minguettes à Vénissieux) LORAND (J) ENTPE 6 Grand Projet de Ville de Vénissieux. 07/2005, 105 p.
- *Des Divisions fonctionnelles et sociales au sein d'un espace public : la place Carnot à Lyon*. CHORVOT (C.) ENTPE, 06/2005, 96 p.
- *La Prise en compte des riverains et des usagers dans un projet d'aménagement : la montée de la Grande Côte*, Lyon 1er arrondissement. HAGIMONT (Y.), ENTPE Institut d'urbanisme de Lyon, 06/2005, 117 p.
- *Approche sociologique du parc de Miribel-Jonage* ; BERTHET (J.M.), Communauté urbaine de Lyon, 05/2005, 44 p.
- *Un espace public en tension entre enjeux de quartier et d'agglomération : jeux d'acteurs et enjeux autour de la place D. Bahadourian à Lyon 3ème.* OLIVIER (L) ENTPE, 06/2005 ? 130p.
- *Analyse des espaces extérieurs du quartier de la Duchère.* NUGUET (S) Grand Projet de Ville de la Duchère. 07/2005, 48p.

2006

- *Etude sociologique des usages de la place des Jacobins (Lyon 2è).* RAPPILLARD (C) Etudes et Actions – Communauté urbaine de Lyon. 05/2006